



VILLECHENEVE

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
En date du 27 octobre 2005**

PRESENTS : MM. CRIBIER. CHAZELLES. PIQUET.GONNARD MME CHIRAT.
MM. VARILLON. DUMAS. JACQUEMOT. LACAND. SARCEY. MME
DUSSUYER. M. GRANJARD.MM. GUERIN. NIEPCE.

EXCUSE : MME BERTHOLAT

LE CONSEIL MUNICIPAL

- 1) Sollicite de l'ADEME et la Région Rhône-Alpes une subvention pour l'installation d'une chaufferie automatique au bois dans la future Mairie. Le coût de cet investissement s'élève à 25 291 €uros HT avec un taux d'aide fixé à 70%.
- 2) Approuve les décisions modificatives du budget principal pour un montant en recettes et dépenses de fonctionnement de 44 310 €uros et en recettes et dépenses d'investissement de 28 996 €uros.
- 3) Attribue une subvention de 123 €uros au Comité des Fêtes de Villechêneve pour la prise en charge du vin d'honneur à l'occasion de la foire du goût et une subvention exceptionnelle de 200 €uros pour la chorale de Grézieu le Marché pour leur intervention du 02 décembre 2005 à l'occasion de l'après-midi des anciens.
- 4) Décide de rejeter les non-valeurs pour un montant de 91.14 €uros adressées par le Receveur Municipal.
- 5) Décide d'ouvrir des crédits par voie de décision modificative pour intégrer les travaux réalisés par le SYDER les années 2004 et 2005 dans l'actif de la commune.
- 6) Autorise Monsieur le Maire à adhérer au contrat groupe d'assurance mise en place par le Centre de Gestion pour garantir la commune contre les risques financiers liés au régime de protection sociale du personnel affiliés ou non à la CNRACL.
- 7) Approuve la demande de certificat d'urbanisme formulée par Monsieur Jean-Pierre VERICEL au lieu-dit « La Forêt » pour l'aménagement d'un bâtiment agricole en habitation.
- 8) Examine une autre demande d'urbanisme formulée par Monsieur Jean-Pierre VERICEL au lieu-dit « La Forêt » concernant un bâtiment en ruine existant. Rappelle le refus d'un précédent certificat d'urbanisme pour le même dossier fait le 02 juillet 1997.

- 9) Examine le cadre administratif d'un agent communal.
- 10) Décide l'achat d'une lame à neige sur l'exercice 2006.
- 11) Est avisé des nouveaux horaires d'ouverture du bureau de Poste de Villechenève à compter du mois de novembre 2005.
- 12) Est informé du passage en Mairie du Directeur des archives départementales du Rhône pour contrôler l'état de conservation des différents registres communaux détenus en Mairie.
- 13) Décide de participer à la formation proposé par le Conseil Général sur le fleurissement le 16 novembre 2005.
- 14) Est informé de l'avis de la commission départementale de sécurité concernant le bâtiment de la salle polyvalente.
- 15) Est avisé de l'avancement des travaux en cours.
- 16) Délibère au sujet de différentes questions diverses.

Fait en Mairie, le 28 octobre 2005

Le Maire,

J. CRIBIER